



STATISTIQUES

CRIMINALITÉ DANS UN CONTEXTE CONJUGAL AU QUÉBEC FAITS SAILLANTS 2013

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE



TABLE DES MATIÈRES

PORTRAIT DES INFRACTIONS	3
Une baisse de 5,4 % d'infractions en 2013.....	3
Des populations régionales davantage victimes de cette forme de criminalité.....	5
Baisse des voies de fait, mais hausse des tentatives de meurtre et des agressions sexuelles	7
Six personnes sur dix sont victimes de voies de fait simples	9
PORTRAIT DES VICTIMES	11
Les femmes demeurent les principales victimes	11
Les 18 à 29 ans ont les taux de victimisation les plus élevés	13
Baisse du taux de victimisation dans les quatre principaux groupes d'âge	13
La proportion de femmes victimes tend à diminuer progressivement lorsque l'âge augmente.....	15
PORTRAIT DES AUTEURS PRÉSUMÉS	17
Le taux d'auteurs présumés baisse chez les femmes et les hommes	17
Le taux d'auteurs présumés demeure quatre à cinq fois plus élevé chez les hommes.....	17
Les auteurs présumés de violence conjugale sont des hommes un peu plus de 8 fois sur 10	18
La violence conjugale touche les couples de sexe opposé et les couples de même sexe.....	18
Les femmes commettent plus souvent des agressions armées ou causant des lésions corporelles.....	20
NOTES MÉTHODOLOGIQUES	21

En bref

Pour 2013, les analyses réalisées ont permis de constater une baisse du nombre d'infractions commises contre la personne en contexte conjugal par rapport à 2012. Toutefois, les tentatives de meurtre, l'intimidation, les séquestrations et les agressions sexuelles ont augmenté. Bien que les femmes forment toujours la majorité des victimes, le taux d'infractions contre des femmes baisse davantage que celui contre les hommes. Le taux de victimisation est particulièrement élevé chez les femmes âgées de 18 à 29 ans. Enfin, pour ce qui est des auteurs présumés, les femmes et les hommes ont vu leur taux baisser.

PORTRAIT DES INFRACTIONS

Une baisse de 5,4 % d'infractions en 2013

Les statistiques officielles de la criminalité déclarée et enregistrée en 2013 par les forces policières indiquent que 18 885 personnes de 12 ans et plus ont été victimes de crimes contre la personne commis dans un contexte conjugal. Ces victimes représentent près du quart (24,4 %) de l'ensemble des victimes de crimes contre la personne au Québec en 2013. Soulignons d'ailleurs que les infractions commises dans un contexte conjugal comptent pour 6,1 % de la totalité des infractions criminelles enregistrées par les corps policiers.

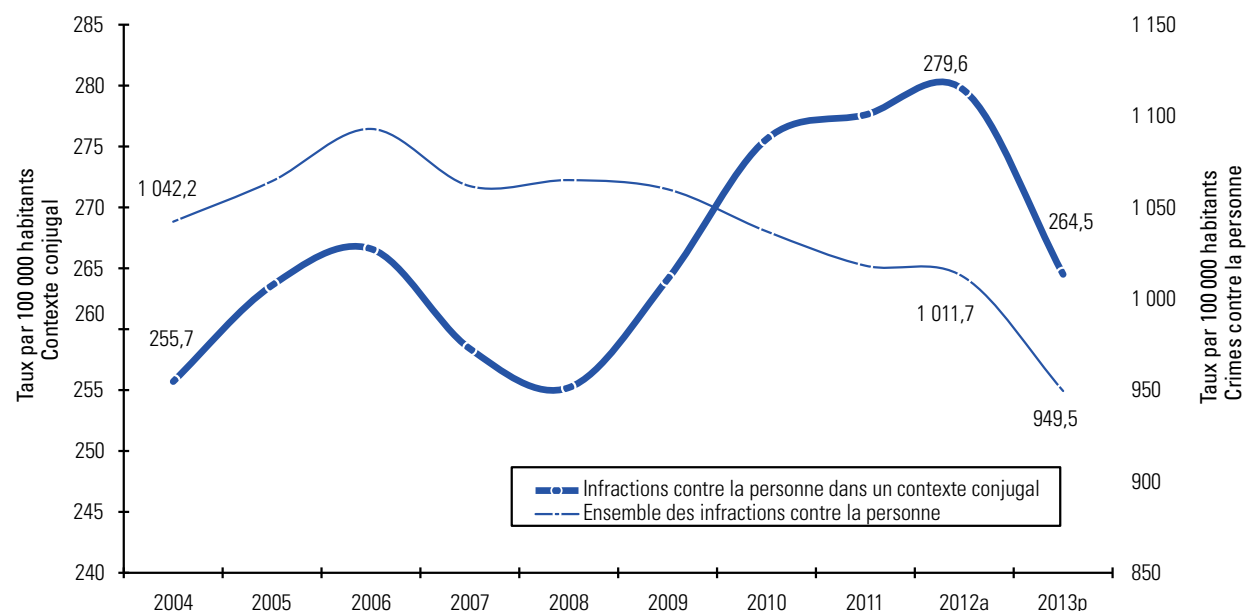
Le graphique 1 illustre l'évolution des taux d'infractions contre la personne et des taux d'infractions commis dans un contexte conjugal entre 2004 et 2013. Les données indiquent une baisse de 279,6 à 264,5 du taux d'infractions commises dans un contexte conjugal entre 2012 et 2013, ce qui représente une variation de 5,4 %. Cette tendance fait écho à la diminution du taux d'infractions contre la personne pour une deuxième année consécutive.

Taux d'infractions par 100 000 habitants

L'analyse des taux d'infractions par 100 000 habitants permet de comparer la fréquence des infractions que ce soit, entre des années, entre des territoires ou entre des groupes de la population (sexe ou âge). Le taux d'infractions est calculé de la façon suivante : (nombre d'infractions/population visée) multiplié par 100 000. Il est à noter que nous ne prenons en considération que la population du Québec âgée de 12 ans et plus pour les besoins de cette étude, soit 7 139 736 habitants.

Graphique 1

Évolution des taux annuels d'infractions contre la personne ainsi que des taux d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal, Québec, 2004 à 2013



a : données actualisées

p : données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2

Le Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale

Le Plan d'action gouvernemental 2012-2017 en matière de violence conjugale a été rendu public le 6 décembre 2012. Ce troisième plan d'action découle de la politique de 1995, intitulée Politique d'intervention en matière de violence conjugale : prévenir, dépister, contrer la violence conjugale. Le gouvernement a décidé d'agir contre toutes les formes de violence faite aux femmes, plus particulièrement la violence conjugale. Neuf ministères et organismes assurent la coordination des 135 engagements contenus dans le plan d'action.

Le plan 2012-2017 a, entre autres, pour objectifs :

- d'assurer la sécurité et la protection des victimes de violence conjugale et des enfants qui y sont exposés;
- d'apporter une réponse aux besoins d'aide et d'encadrement des personnes ayant des comportements violents;
- de mieux répondre aux besoins des Premières Nations et des Inuits ainsi que des personnes vivant dans des contextes de vulnérabilité à la violence conjugale, notamment les personnes âgées, handicapées, immigrantes ou issues d'une communauté culturelle, lesbiennes, gaies, bisexuelles, transsexuelles ou transgenres ainsi que les hommes victimes.

Enfin, précisons que le quart des mesures de ce plan d'action s'adressent spécifiquement aux femmes autochtones. Ainsi, le gouvernement témoigne de sa sensibilité à l'égard de la situation particulière dans laquelle vivent ces femmes, et de sa volonté de respecter les valeurs et la culture des Premières Nations comme de la population inuite.

Source : Plan d'action gouvernemental 2012-2017 en matière de violence conjugale.

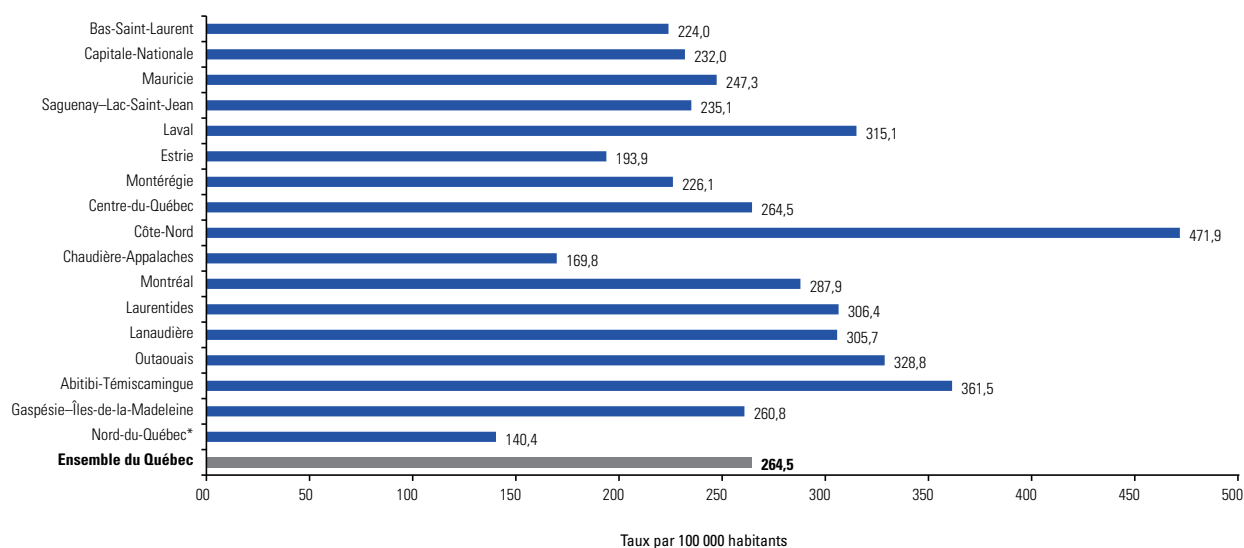
Des populations régionales davantage victimes de cette forme de criminalité

En 2013, parmi les 17 régions administratives de la province, 7 enregistrent un taux d'infractions plus élevé que la moyenne du Québec (graphique 2). Parmi celles-ci, la région de la Côte-Nord se classe en tête avec un taux près de deux fois supérieur (471,9) à celui de l'ensemble du Québec (264,5). Suivent les régions de l'Abitibi-Témiscamingue (361,5) et de l'Outaouais (328,8). Parmi les régions moins touchées par cette criminalité, 3 affichent des taux inférieurs à 200 infractions par 100 000 habitants, soit l'Estrie (193,9), la Chaudière-Appalaches (169,8) et le Nord-du-Québec (140,4).

Plusieurs facteurs contribuent à de telles différences entre les régions, dont la composition démographique de la population, ses caractéristiques socio-économiques, ses attitudes à l'égard de la violence conjugale, la présence et la suffisance de ressources d'aide aux victimes et aux agresseurs, ainsi que le déploiement de programmes de prévention visant à réduire la vulnérabilité des personnes.

Graphique 2

Taux régionaux d'infractions commises dans un contexte conjugal par régions administratives du Québec, 2013



*Les données pour la région Nord-du-Québec sont incomplètes en raison de l'absence de données provenant de certains corps policiers autochtones.
p : données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2

Le taux d'infractions commises dans un contexte conjugal pour l'ensemble du Québec a baissé au cours de la dernière année. Il en va de même dans 13 des 17 régions administratives du Québec (tableau 1). Les plus fortes baisses sont dans les régions du Nord-du-Québec (- 35,9 %), de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (- 28,8 %), de l'Abitibi-Témiscamingue (- 16,3 %) et de l'Outaouais (- 12,3 %). À l'inverse, le Bas-Saint-Laurent (+ 5,8 %), la Capitale-Nationale (+ 2,8 %) et la Mauricie (+ 1,5 %) présentent une hausse de leur taux respectif.

En nombre absolu, on compte 1 020 victimes de moins qu'en 2012 dans les régions où le taux d'infractions a diminué et 93 de plus dans celles où il a augmenté. Au total, on compte donc 927 victimes de moins pour l'ensemble du Québec.

Tableau 1

Nombre et taux régionaux d'infractions commises dans un contexte conjugal par régions administratives du Québec, 2012 et 2013

Région administrative	Nombre			Taux par 100 000 habitants		
	2012a	2013p	Écart	2012a	2013p	Variation annuelle (en %)
Bas-Saint-Laurent	379	401	22	211,7	224,0	5,8
Capitale-Nationale	1 443	1 494	51	225,6	232,0	2,8
Mauricie	582	591	9	243,7	247,3	1,5
Saguenay–Lac-Saint-Jean	575	578	3	233,8	235,1	0,5
Laval	1 132	1 140	8	316,8	315,1	-0,5
Estrie	553	542	-11	199,3	193,9	-2,7
Montérégie	3 001	2 944	-57	232,7	226,1	-2,8
Centre-du-Québec	571	553	-18	275,1	264,5	-3,9
Côte-Nord	418	393	-25	502,0	471,9	-6,0
Chaudière-Appalaches	658	620	-38	181,0	169,8	-6,2
Montréal	5 285	4 962	-323	309,3	287,9	-6,9
Laurentides	1 654	1 552	-102	330,5	306,4	-7,3
Lanaudière	1 394	1 296	-98	332,4	305,7	-8,0
Outaouais	1 229	1 086	-143	374,7	328,8	-12,3
Abitibi-Témiscamingue	553	465	-88	431,8	361,5	-16,3
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	311	220	-91	366,4	260,8	-28,8
Nord-du-Québec*	74	48	-26	219,0	140,4	-35,9
Ensemble du Québec	19 812	18 885	-927	279,6	264,5	-5,4

*Les données pour la région Nord-du-Québec sont incomplètes en raison de l'absence de données provenant de certains corps policiers autochtones.

a : données actualisées

p : données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2

Baisse des voies de fait, mais hausse des tentatives de meurtre et des agressions sexuelles

Comme le montrent les données du tableau 2, le taux d'infractions commises dans un contexte conjugal a connu une baisse en 2013 dans le cas des infractions fréquentes telles que les voies de fait¹ de niveau 1 (- 3,9 %) et de niveau 2 (- 6,0 %), les menaces (- 10,8 %) et le harcèlement (- 7,4 %).

À l'inverse, les tentatives de meurtre, l'intimidation, les séquestrations et les agressions sexuelles ont augmenté de 19,1 %, 13,1 %, 5,6 % et 5,4 % respectivement. Pour leur part, les appels téléphoniques indécents ou harcelants ont chuté (- 35,3 %) avec 103 infractions de moins qu'en 2012. Il en est de même des enlèvements qui ont diminué de 10 infractions (- 48,0 %).

Lorsque l'on s'attarde aux tendances sur dix ans (tableau 3), on constate que le taux d'infractions de séquestration enregistre une hausse de 58,4 %, passant de 5,4 infractions par 100 000 habitants en 2004 à 8,6 en 2013. Le taux d'agressions sexuelles augmente en moyenne de 2,7 % par année, étant passé de 5,5 en 2004 à 7,2 en 2013 (+ 31,0 %) et le nombre de 361 à 514. Les voies de fait de niveau 1 connaissent quant à elles une croissance de 9,2 %, le taux d'infractions passant de 136,4 à 148,9.

Tableau 2

Nombre et taux d'infractions commises dans un contexte conjugal selon la catégorie d'infractions au Québec, 2012 et 2013

Catégorie d'infractions	Nombre			Taux par 100 000 habitants		
	2012a	2013p	Écart	2012a	2013p	Variation annuelle (en %)
Intimidation générale	93	106	13	1,3	1,5	13,1
Séquestration	576	613	37	8,1	8,6	5,6
Agression sexuelle	484	514	30	6,8	7,2	5,4
Voies de fait de niveau 1	10 979	10 628	-351	155,0	148,9	-3,9
Voies de fait de niveau 2	2 283	2 163	-120	32,2	30,3	-6,0
Harcèlement criminel	2 355	2 198	-157	33,2	30,8	-7,4
Homicide	14	13	-1	0,2	0,2	-7,8
Voies de fait de niveau 3	49	45	-4	0,7	0,6	-8,9
Menaces	2 632	2 365	-267	37,1	33,1	-10,8
Appels téléphoniques indécents ou harcelants	296	193	-103	4,2	2,7	-35,3
Enlèvement	21	11	-10	0,3	0,2	-48,0
Total	19 812	18 885	-927	279,6	264,5	-5,4

a : données actualisées

p : données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2

1. Les voies de fait consistent à utiliser la force ou à menacer d'utiliser la force, directement ou indirectement, contre une autre personne, sans son consentement. Les voies de fait de niveau 1 sont moins susceptibles de causer des blessures. Les voies de fait de niveau 2 sont commises avec une arme ou causent des lésions corporelles. Les voies de fait de niveau 3 blessent, mutilent, défigurent la victime ou mettent sa vie en danger.

Tableau 3

Évolution du nombre et taux d'infractions dans un contexte conjugal selon la catégorie d'infractions au Québec, 2004 et 2013

Catégorie d'infractions	Nombre			Taux par 100 000 habitants			
	2004	2013p	Écart	2004	2013p	Variation sur dix ans (en %)	Taux de variation moyen annuel
Tentative de meurtre	55	36	-19	0,8	0,5	-39,8	-4,9
Intimidation générale	-	106	106	-	1,5	s.o	s.o
Séquestration	356	613	257	5,4	8,6	58,4	4,7
Agression sexuelle	361	514	153	5,5	7,2	31,0	2,7
Voies de fait de niveau 1	8 959	10 628	1 669	136,4	148,9	9,2	0,9
Voies de fait de niveau 2	1 969	2 163	194	30,0	30,3	1,1	0,1
Harcèlement criminel	2 107	2 198	91	32,1	30,8	-4,0	-0,4
Homicide	24	13	-11	0,4	0,2	-50,2	-6,7
Voies de fait de niveau 3	57	45	-12	0,9	0,6	-27,4	-3,1
Menaces	2 899	2 365	-534	44,1	33,1	-24,9	-2,8
Appels téléphoniques indécents ou harcelants	-	193	193	-	2,7	s.o	s.o
Enlèvement	13	11	-2	0,2	0,2	-22,1	-2,5
Total	16 800	18 885	2 085	255,7	264,5	3,4	0,3

- : Les données sur ces infractions ne sont pas accessibles pour ces années.

s. o.: sans objet

p : données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2

Six personnes sur dix sont victimes de voies de fait simples

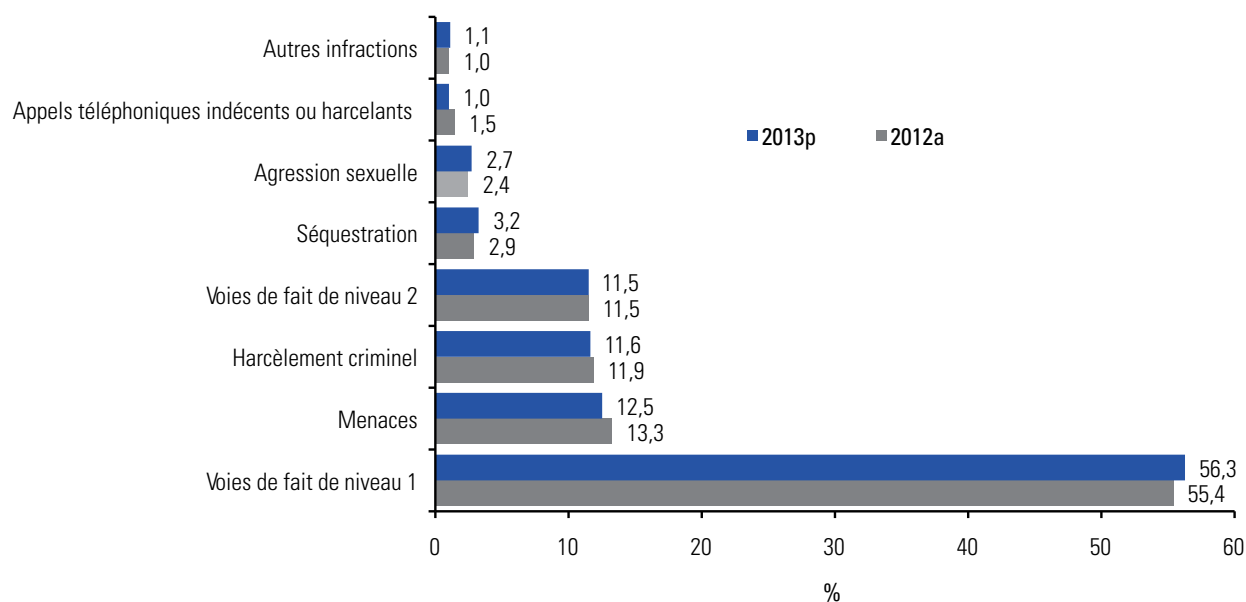
Les voies de fait de niveau 1 sont, de loin, l'infraction la plus signalée (10 628) (tableau 3). Elles sont suivies principalement par les menaces (2 365), le harcèlement criminel (2 198) et les voies de fait de niveau 2 (2 163). Une partie des infractions sont des séquestrations (613), des agressions sexuelles (514) et des appels téléphoniques indécents ou harcelants (193). Quant aux voies de fait de niveau 3 (45), les tentatives de meurtre (36), les enlèvements (11), les homicides (13) ainsi que l'intimidation (106), ils représentent 1,1 % des *autres infractions déclarées*. Le graphique 3 montre que l'importance relative des infractions commises dans un contexte conjugal est sensiblement la même en 2013 qu'en 2012, malgré des variations différentes des taux par 100 000 habitants.

Comme l'illustre le graphique 4, certaines infractions contre la personne sont plus susceptibles de se produire dans un contexte conjugal que d'autres. Ainsi, des partenaires ou d'ex-partenaires intimes ont commis plus de la moitié des infractions de séquestration (54,9 %), près de la moitié des infractions de harcèlement criminel (46,7 %) et plus du tiers des voies de fait de niveau 1 (33,8 %) déclarées au Québec en 2013. Notons que cette proportion est beaucoup moins élevée pour les menaces (16,0 %), les homicides (10,0 %) et les agressions sexuelles (9,5 %).

Lorsque l'on compare les données déclarées en 2009 et en 2013, on constate que les plus fortes hausses concernent principalement des infractions graves telles les séquestrations (46,4 à 54,9 %), les tentatives de meurtre (14,2 à 20,9 %) et les voies de fait de niveau 1 (29,2 à 33,8 %).

Graphique 3

Proportion des infractions commises dans un contexte conjugal selon la catégorie d'infractions au Québec, 2012 et 2013



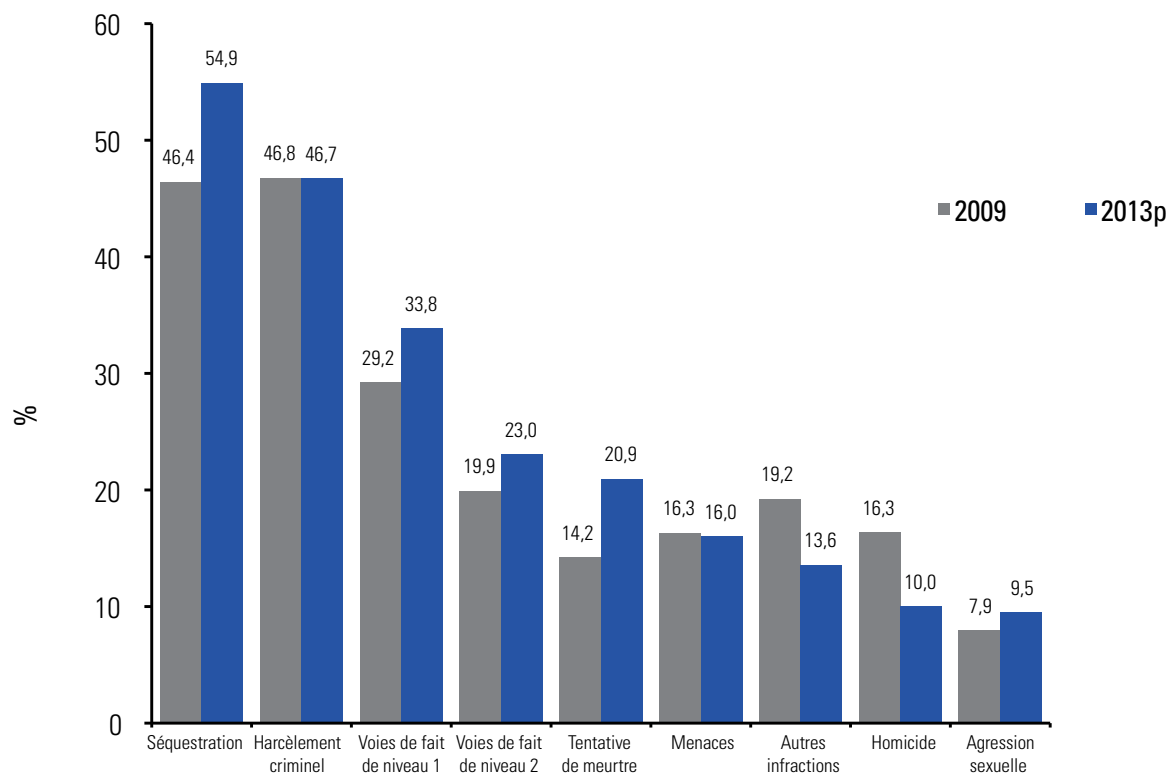
a : données actualisées

p : données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2

Graphique 4

Proportion des infractions commises dans un contexte conjugal parmi les infractions contre la personne au Québec, 2009 et 2013



p : données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2

PORTRAIT DES VICTIMES

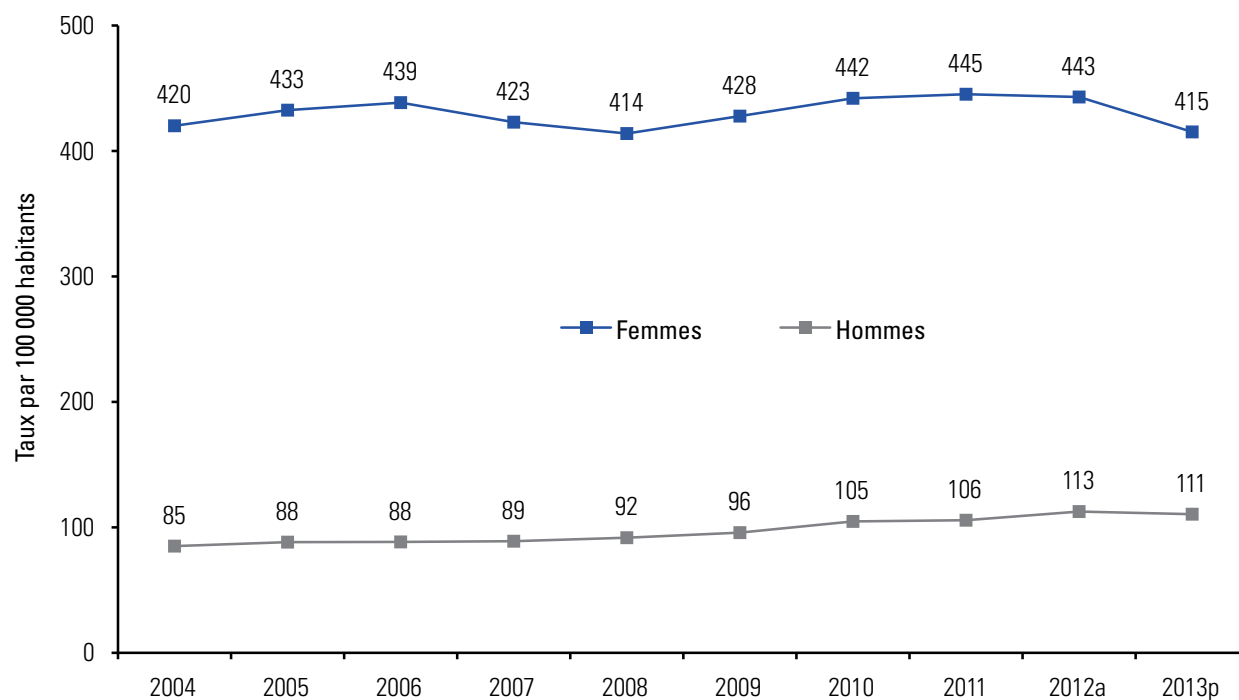
Les femmes demeurent les principales victimes

Le portrait des victimes de violence conjugale demeure similaire d’une année à l’autre. Bien que les femmes forment toujours la majorité des victimes, le taux d’infractions contre ces dernières a enregistré une baisse de 6,3 % en 2013 (graphique 5).

Après une année d’augmentation chez les victimes masculines en 2012, le taux d’infractions a baissé de 1,9 % en 2013 pour atteindre 111 victimes par 100 000 habitants. Il est important de souligner que, depuis dix ans, ce taux a augmenté de 29,9 % tandis que le taux de victimes féminines a diminué de 1,2 %.

Graphique 5

Évolution du taux d’infractions dans un contexte conjugal selon le sexe au Québec, 2004 à 2013



a : données actualisées

p : données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2

Tableau 4

Nombre d'infractions commises dans un contexte conjugal selon le sexe des victimes et la catégorie d'infractions au Québec, 2012 et 2013

Catégorie d'infractions	Infractions envers les femmes				Infractions envers les hommes			
	Nombre		Écart	Variation annuelle du taux (%)	Nombre		Écart	Variation annuelle du taux (%)
	2012a	2013p			2012a	2013p		
Homicide	13	13	0	-0,7	1	0	-1	-100,0
Tentative de meurtre	23	31	8	33,8	7	5	-2	-29,1
Agression sexuelle	464	503	39	7,6	20	11	-9	-45,4
Voies de fait de niveau 3	38	35	-3	-8,6	11	10	-1	-9,8
Voies de fait de niveau 2	1 590	1 423	-167	-11,1	693	740	47	5,9
Voies de fait de niveau 1	8 702	8 338	-364	-4,9	2 277	2 290	13	-0,2
Enlèvement	20	11	-9	-45,4	1	0	-1	-100,0
Séquestration	560	592	32	5,0	16	21	5	30,2
Harcèlement criminel	2 015	1 903	-112	-6,2	340	295	-45	-13,9
Menaces	2 144	1 907	-237	-11,7	488	458	-30	-6,9
Appels téléphoniques indécentes ou harcelants	212	129	-83	-39,6	84	64	-20	-24,4
Intimidation	87	96	9	9,6	6	10	4	65,3
Total	15 868	14 981	-887	-6,3	3 944	3 904	-40	-1,8

a : données actualisées

p : données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2

Peu importe les variations au cours de la dernière année, les données du tableau 4 montrent que les femmes sont majoritaires parmi les victimes d'infractions commises dans un contexte conjugal (79,3 %), leur nombre s'établissant à 14 981 comparativement à 3 904 pour les hommes.

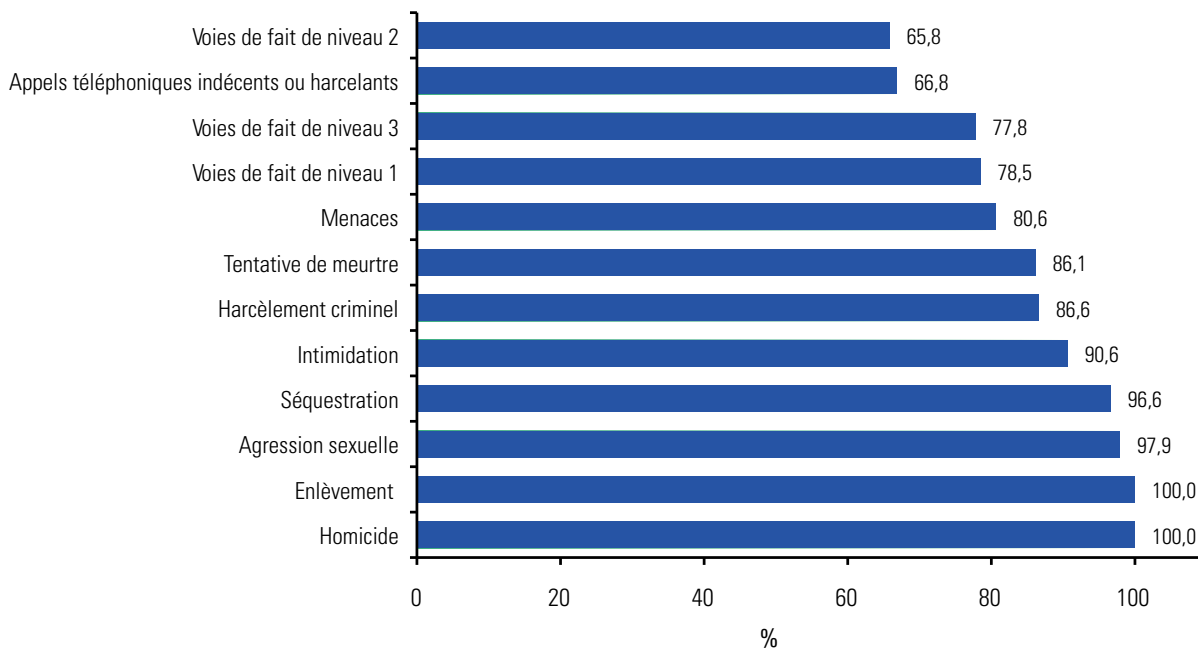
Lorsque l'on regarde plus attentivement les catégories d'infractions, on constate d'emblée que les quatre infractions les plus signalées chez les femmes et les hommes sont les mêmes, soit les voies de fait de niveau 1, les menaces, le harcèlement criminel et les voies de fait de niveau 2.

Par contre, leur ordre d'importance change selon le sexe. Chez les victimes masculines, les voies de fait de niveau 2 arrivent au second rang (plutôt que les menaces), ce qui indique une gravité de la violence plus sévère à leur endroit.

Outre ce constat, on remarque que les femmes composent la totalité ou presque des victimes d'homicides (100 %), d'enlèvements (100 %), de séquestrations (96,6 %) et d'agressions sexuelles (97,9 %) (graphique 6). Elles sont un peu moins présentes, bien que grandement majoritaires, parmi les victimes de voies de fait de niveau 2 (65,8 %) et d'appels téléphoniques indécentes ou harcelants (66,8 %).

Graphique 6

Proportion de femmes parmi les victimes selon la catégorie d'infractions au Québec, 2013



p : données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2

Les 18 à 29 ans ont les taux de victimisation les plus élevés

En dépit des baisses observées en 2013, les personnes de 18 à 24 ans et les personnes de 25 à 29 ans demeurent celles dont les taux de victimisation sont les plus élevés avec respectivement 563,1 et 560,2 par 100 000 habitants (tableau 5). Suivent les 30 à 39 ans (491,3) et les 40 à 49 ans (318,1) dont les taux de victimisation sont au-dessus de la moyenne provinciale, qui s'établit à 264,5 par 100 000 habitants.

Baisse du taux de victimisation dans les quatre principaux groupes d'âge

Pour 2013, le taux de victimisation a diminué dans les quatre groupes d'âge où l'on dénombre 86 % des victimes : les 18 à 24 ans (- 8,0 %), les 40 à 49 ans (- 6,6 %), les 30 à 39 ans (- 5,3 %) et les 25 à 29 ans (- 4,3 %). À l'opposé, on observe une hausse chez les plus jeunes et les victimes plus âgées, soit de 6,0 % pour les 12 à 17 ans et 21,6 % pour les 70 ans et plus. Après avoir enregistré une baisse de 7,3 % l'an dernier, le taux d'infractions pour les jeunes de 12 à 17 ans (163,4) se rapproche de la moyenne enregistrée en 2011 (168,2).

Tableau 5

Nombre et taux d'infractions commises dans un contexte conjugal selon le groupe d'âge des victimes au Québec, 2012 et 2013

Groupe d'âge	Nombre			Taux par 100 000 participants		
	2012a	2013p	Écart	2012a	2013p	Variation annuelle (en %)
12 à 17 ans	802	824	22	154,1	163,4	6,0
18 à 24 ans	4 525	4 207	-318	612,1	563,1	-8,0
25 à 29 ans	3 062	2 931	-131	585,1	560,2	-4,3
30 à 39 ans	5 731	5 515	-216	519,0	491,3	-5,3
40 à 49 ans	3 867	3 524	-343	340,7	318,1	-6,6
50 à 59 ans	1 382	1 407	25	111,2	111,9	0,6
60 à 69 ans	326	326	0	34,7	33,7	-2,7
70 ans et plus	97	122	25	11,0	13,4	21,6
Âge inconnu*	20	29	9	-	-	-
Total	19 812	18 885	-927	279,6	264,5	-5,4

* Victimes dont l'âge est inconnu ou non conforme à la réalité.

a : données actualisées

p : données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2

En nombre absolu, le nombre de victimes a diminué de 343 chez les 40 à 49 ans, alors qu'il a augmenté de 25 chez les 50 à 59 ans. Sur une période de cinq ans, les victimes de 12 à 17 ans sont celles qui connaissent la plus forte croissance du taux d'infractions à leur endroit (+ 16,4 %) alors que ce taux a baissé de 3,2 % chez les 18 à 24 ans. Suivent ensuite les 70 ans et plus (+ 12,2 %), les 25 à 29 ans (+ 6,8 %) et les 40 à 49 ans (+ 4,4 %) (tableau 6).

Tableau 6

Évolution du taux d'infractions commises dans un contexte conjugal selon le groupe d'âge des victimes au Québec, 2009 à 2013

Groupe d'âge	2009	2010	2011	2012a	2013p	2013/2009 (en %)
12 à 17 ans	140,3	154,2	168,2	154,1	163,4	16,4
18 à 24 ans	581,9	611,6	624,0	612,1	563,1	-3,2
25 à 29 ans	524,8	538,2	552,6	585,1	560,2	6,8
30 à 39 ans	492,7	530,9	515,0	519,0	491,3	-0,3
40 à 49 ans	304,6	314,1	327,7	340,7	318,1	4,4
50 à 59 ans	109,2	105,1	108,7	111,2	111,9	2,4
60 à 69 ans	33,1	36,3	33,4	34,7	33,7	1,8
70 ans et plus	11,9	13,2	12,2	11,0	13,4	12,2
Total	264,1	275,6	277,6	279,6	264,5	0,2

a : données actualisées

p : données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2

La proportion de femmes victimes tend à diminuer progressivement lorsque l'âge augmente

Parmi les victimes d'infractions commises en contexte conjugal, les femmes demeurent toujours surreprésentées peu importe les groupes d'âge (graphique 7). Leur proportion tend toutefois à diminuer lorsque l'âge augmente, sauf chez les 70 ans et plus. Ainsi, les femmes représentent 91,7 % des victimes de 12 à 17 ans et 68,8 % parmi celles de 50 à 59 ans.

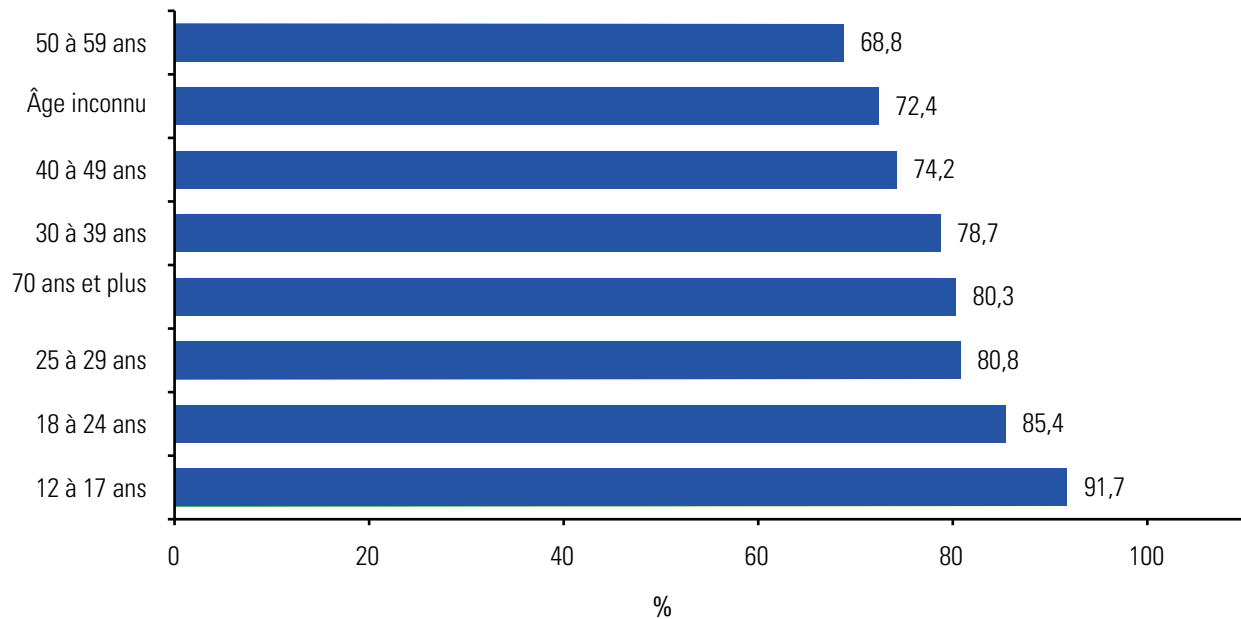
Le graphique 8 illustre la répartition par groupe d'âge des victimes d'infractions commises dans un contexte conjugal comparativement à l'ensemble des victimes de crimes contre la personne en 2013. Cette comparaison confirme que les personnes de 18 à 49 ans sont surreprésentées parmi les victimes de violence conjugale.

Cette surreprésentation s'amoindrit pour les 40 à 49 ans et s'inverse pour les 50 ans et plus, qui deviennent alors sous-représentées parmi les victimes de la criminalité commise en contexte conjugal. On recense également les 12 à 17 ans dans cette sous-représentation, mais dans une moindre mesure.

Ainsi, de façon plus détaillée, on remarque que la proportion des personnes de 18 à 29 ans est deux fois plus importante parmi les victimes de crimes contre la personne dans un contexte conjugal (37,8 %) que de l'ensemble des victimes de crimes contre la personne (17,8 %). Le groupe de 30 à 39 ans atteint aussi une proportion importante parmi les victimes dans un contexte conjugal s'élevant à près du double de l'ensemble des victimes. À l'inverse, les 60 ans et plus sont peu représentées parmi les victimes (2,4 %) par rapport aux victimes de crimes contre la personne dans ce groupe d'âge (26,3 %).

Graphique 7

Proportion des femmes parmi les victimes selon le groupe d'âge au Québec, 2013

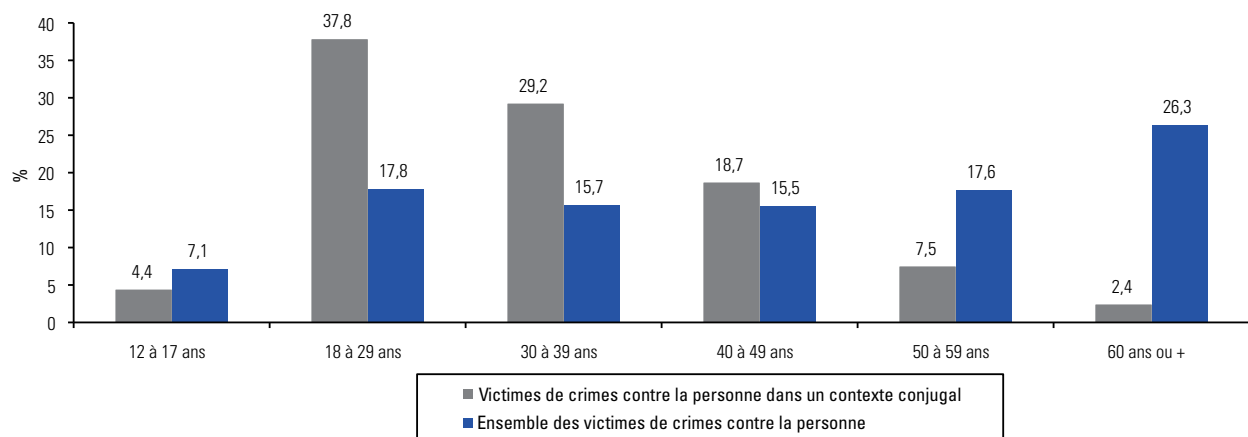


p : données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2

Graphique 8

Répartition par groupe d'âge des victimes de crimes contre la personne dans un contexte conjugal et de l'ensemble des victimes de crimes contre la personne, 2013



p : données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2

PORTRAIT DES AUTEURS PRÉSUMÉS

Cette dernière section dresse le profil des auteurs présumés en 2013. D'après les données du Programme DUC 2 de 2013 (voir les Notes méthodologiques), les corps de polices ont recueilli des données sur 16 392 auteurs présumés de crimes contre la personne commis dans un contexte conjugal, soit un nombre moins élevé que celui des victimes de ces crimes (18 885)².

Le taux d'auteurs présumés baisse chez les femmes et les hommes

En 2013, le taux d'auteurs présumés³ a diminué, passant de 251,7 en 2012 à 229,6, ce qui représente une baisse de 8,8 % (tableau 7). Chez les femmes, ce taux a diminué de 6,4 % contre 9,3 % chez les hommes. En nombre absolu, ces variations correspondent à 94 auteurs féminins et 824 auteurs masculins de moins qu'en 2012. Mentionnons que, depuis dix ans, le taux par 100 000 habitants chez les femmes a augmenté de 22,0 % tandis qu'il a diminué de 10,3 % chez les hommes (tableau 8). Entre 2004 et 2013, les auteurs présumés féminins de 50 à 59 ans et de 30 à 39 ans se démarquent avec, respectivement, la plus forte augmentation (79,4 %) et la plus faible augmentation (4,5 %).

Le taux d'auteurs présumés demeure quatre à cinq fois plus élevé chez les hommes

Malgré une baisse plus importante, le taux d'auteurs présumés demeure nettement plus grand dans la population masculine (379,3) que féminine (83,0). Néanmoins, l'écart entre les sexes a diminué de 10,1 % par rapport à 2012.

Tableau 7

Taux d'auteurs présumés ayant commis un crime dans un contexte de violence conjugale selon le groupe d'âge et le sexe au Québec, 2012 et 2013

Groupe d'âge	2012a			2013p			Variation annuelle (en %)		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
12 à 17 ans	51,3	103,0	77,6	40,6	106,3	74,2	-21,0	3,2	-4,5
18 à 24 ans	205,1	678,4	444,2	183,9	623,1	405,5	-10,3	-8,1	-8,7
25 à 29 ans	192,0	838,2	520,5	178,0	796,5	492,3	-7,3	-5,0	-5,4
30 à 39 ans	172,9	789,3	487,4	162,5	715,3	444,3	-6,0	-9,4	-8,9
40 à 49 ans	113,4	581,2	351,5	107,6	510,9	313,1	-5,1	-12,1	-10,9
50 à 59 ans	32,1	218,3	125,9	37,0	194,6	116,4	15,3	-10,9	-7,5
60 à 69 ans	6,9	66,2	36,2	7,6	65,8	36,3	9,3	-0,6	0,5
70 ans et plus	0,8	37,5	16,2	1,9	34,1	15,6	143,2	-9,0	-4,0
Total	88,7	418,3	251,7	83,0	379,3	229,6	-6,4	-9,3	-8,8

a : données actualisées

p : données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2

2. Cette situation résulte surtout du fait que, au moment de l'extraction des données pour ce bulletin d'analyse, des enquêtes policières étaient toujours en cours ou que certains résultats des enquêtes terminées n'étaient pas encore enregistrés. Par ailleurs, les corps de police ne réussissent pas toujours à amasser une preuve suffisante pour déposer une dénonciation contre un auteur présumé.

3. Le taux d'auteurs présumés ayant commis un crime en contexte de violence conjugale représente le nombre d'auteurs reconnus de crimes contre la personne par les corps policiers au cours d'une année donnée, par tranche de 100 000 habitants.

Tableau 8

Taux d'auteurs présumés ayant commis un crime dans un contexte de violence conjugale selon le groupe d'âge et le sexe au Québec, 2004 et 2013

Groupe d'âge	2004			2013p			Variation 2013/2004 (en %)		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
12 à 17 ans	28,9	77,6	53,8	40,6	106,3	74,2	40,4	37,1	37,9
18 à 24 ans	125,1	594,4	365,8	183,9	623,1	405,5	47,1	4,8	10,8
25 à 29 ans	143,9	725,9	441,7	178,0	796,5	492,3	23,7	9,7	11,5
30 à 39 ans	155,4	837,7	504,0	162,5	715,3	444,3	4,5	-14,6	-11,8
40 à 49 ans	73,7	532,6	304,1	107,6	510,9	313,1	46,0	-4,1	3,0
50 à 59 ans	20,6	208,7	113,2	37,0	194,6	116,4	79,4	-6,7	2,8
60 à 69 ans	6,8	83,7	43,7	7,6	65,8	36,3	11,5	-21,4	-16,8
70 ans et plus	1,6	31,3	13,3	1,9	34,1	15,6	18,9	9,1	16,8
Total	68,0	422,9	242,1	83,0	379,3	229,6	22,0	-10,3	-5,2

p : données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2

Les auteurs présumés de violence conjugale sont des hommes un peu plus de 8 fois sur 10

Les données démontrent que 81,7 % des auteurs présumés sont de sexe masculin, soit 13 395 sur 16 392. Comme le montre le tableau 9, 30,4 % des auteurs présumés sont âgés de 30 à 39 ans, 21,2 % de 40 à 49 ans et 18,5 % de 18 à 24 ans. Lorsque l'on distingue les auteurs présumés de sexe masculin de ceux de sexe féminin, on constate cependant que ces proportions se modifient quelque peu. Notamment, on remarque que les auteurs de sexe féminin sont un peu plus jeunes que ceux de sexe masculin, alors que 26,0 % des femmes sont âgées de 12 à 24 ans contre 19,5 % des hommes.

La violence conjugale touche les couples de sexe opposé et les couples de même sexe

Selon les données de Statistique Canada⁴, les couples de même sexe représentent 1,0 % des couples au Québec en 2011. Il n'est donc pas surprenant de constater que le nombre d'auteurs présumés ayant agressé des personnes de sexe opposé soit beaucoup plus élevé que le nombre d'auteurs présumés ayant agressé des personnes de même sexe, autant chez les auteurs présumés de sexe masculin (97,0 %) que les auteurs présumés de sexe féminin (93,2 %) (tableau 10). Chez les couples de sexe opposé, les auteurs présumés sont des femmes dans 17,7 % (2 793 sur 15 781) des cas comparativement à 33,3 % (203 sur 610) chez les couples de même sexe.

4. Statistique Canada, Tableaux thématiques *Situation conjugale et situation de sexe opposé ou de même sexe (7), sexe (3) et groupes d'âge (7A) pour les personnes vivant en couple dans les ménages du Canada, provinces, territoires et régions métropolitaines de recensement*, Recensement de 2011

Tableau 9

Nombre et proportion d'auteurs présumés ayant commis un crime dans un contexte conjugal selon le groupe d'âge et le sexe au Québec, 2013

Groupe d'âge	Nombre d'auteurs présumés				Pourcentage			
	Femmes	Hommes	Inconnu*	Total	Femmes	Hommes	Inconnu*	Total
12 à 17 ans	100	274	0	374	3,3	2,0	0,0	2,3
18 à 24 ans	681	2 348	0	3 029	22,7	17,5	0,0	18,5
25 à 29 ans	458	2 118	0	2 576	15,3	15,8	0,0	15,7
30 à 39 ans	894	4 093	0	4 987	29,8	30,6	0,0	30,4
40 à 49 ans	585	2 884	0	3 469	19,5	21,5	0,0	21,2
50 à 59 ans	231	1 233	0	1 464	7,7	9,2	0,0	8,9
60 à 69 ans	37	314	0	351	1,2	2,3	0,0	2,1
70 ans et plus	9	131	0	140	0,3	1,0	0,0	0,9
Âge inconnu	1	0	1	2	0,0	0,0	100,0	0,0
Total	2 996	13 395	1	16 392	100,0	100,0	100,0	100,0

* Auteur présumé dont l'âge est inconnu ou non conforme à la réalité.

p : données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2

Tableau 10

Nombre d'auteurs présumés ayant commis un crime dans un contexte de violence conjugale selon le sexe au Québec, 2013

Sexe des victimes	Nombre				Pourcentage			
	Femmes	Hommes	Inconnu*	Total	Femmes	Hommes	Inconnu*	Total
Femmes	203	12 988	1	13 192	6,8	97,0	100,0	80,5
Hommes	2 793	407	0	3 200	93,2	3,0	0,0	19,5
Total	2 996	13 395	1	16 392	100,0	100,0	100,0	100,0

* Auteur présumé dont l'âge est inconnu ou non conforme à la réalité.

p : données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2

Les femmes commettent plus souvent des agressions armées ou causant des lésions corporelles

Les auteurs présumés de sexe féminin ont commis plus d'agressions armées ou causant des lésions corporelles (voies de fait de niveaux 2 et 3) que les auteurs présumés de sexe masculin (19,8 % comparativement à 10,1 %) (tableau 11). En contrepartie, les auteurs présumés de sexe masculin ont commis davantage d'infractions de harcèlement criminel (12,6 % comparativement à 7,3 %), d'agression sexuelle (2,7 % comparativement à 0,1 %), de séquestration (4,1 % comparativement à 0,4 %) et d'enlèvement (0,1 % comparativement à 0,0 %) que les auteurs présumés de sexe féminin.

Tableau 11

Nombre et proportion d'auteurs présumés ayant commis un crime dans un contexte conjugal selon la catégorie d'infractions et le sexe au Québec, 2013

Catégorie d'infractions	Nombre				Pourcentage			
	Femmes	Hommes	Inconnu*	Total	Femmes	Hommes	Inconnu*	Total
Homicide	0	12	0	12	0,0	0,1	0,0	0,1
Tentative de meurtre	4	26	0	30	0,1	0,2	0,0	0,2
Agression sexuelle	2	361	0	363	0,1	2,7	0,0	2,2
Voies de fait de niveau 3	7	30	0	37	0,2	0,2	0,0	0,2
Voies de fait de niveau 2	593	1 357	0	1 950	19,8	10,1	0,0	11,9
Voies de fait de niveau 1	1 765	7 402	0	9 167	58,9	55,3	0,0	55,9
Enlèvement	0	11	0	11	0,0	0,1	0,0	0,1
Séquestration	12	548	0	560	0,4	4,1	0,0	3,4
Harcèlement criminel	218	1 694	0	1 912	7,3	12,6	0,0	11,7
Menaces	342	1 762	0	2 104	11,4	13,2	0,0	12,8
Appels téléphoniques indécentes / harcelants	44	115	0	159	1,5	0,9	0,0	1,0
Intimidation personne non dans système judiciaire	9	77	1	87	0,3	0,6	100,0	0,5
Total	2 996	13 395	1 16 392		100,0	100,0	100,0	100,0

* Auteur présumé dont l'âge est inconnu ou non conforme à la réalité.

p : données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2

NOTES MÉTHODOLOGIQUES

Source de données

Les informations policières présentées dans ce bulletin sont issues des données sur la criminalité déclarée et enregistrée par les corps policiers au Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire (Programme DUC 2). La majorité des corps de police desservant le Québec, soit l'ensemble des services de police municipaux, la Sûreté du Québec et quelques corps de police autochtones, utilisent le Programme DUC 2. Ces informations sont couramment utilisées pour dresser le portrait de la criminalité et en tracer l'évolution.

Extraction des données

Les données de 2013 sont celles enregistrées avant le 1^{er} avril 2014. Elles comprennent tous les dossiers que les corps policiers participant au Programme DUC 2 ont ouverts ou traités en 2013. Ces informations ne reflètent donc qu'une partie de la criminalité, soit celle signalée ou connue des autorités policières et enregistrée dans les dossiers officiels. Au moment de l'extraction des données de 2013, celles de 2012 ont été actualisées afin de prendre en compte toutes les modifications apportées à celles de 2013.

Procédés de calculs

Pour les calculs (somme, taux, variation, etc.) nous utilisons la valeur réelle qui peut s'étendre jusqu'à 15 chiffres après le point et non pas la valeur affichée dans les tableaux et les graphiques qui est limitée à un chiffre après le point. Calculer à partir de la valeur réelle assure l'exactitude optimale des résultats particulièrement avec des nombres avec décimales.

Dénombrement des infractions

Conformément aux règles de déclaration du Programme DUC 2, les organisations policières peuvent enregistrer jusqu'à quatre infractions commises lors d'un même événement. Toutefois, seule l'infraction la plus grave de chaque événement est comptabilisée dans les informations statistiques du présent rapport. Également, précisons que le dénombrement des infractions varie selon les types de crimes. Dans le cas de la plupart des crimes contre la personne, une infraction est calculée pour chaque victime d'un tel crime lors de l'événement criminel. Pour les autres délits, une seule infraction est comptabilisée pour chaque événement criminel.

Interprétation des résultats

Notons que les informations policières ne permettent pas de déterminer si c'est parce qu'elles subissent plus de crimes ou parce qu'elles les signalent plus à la police que le taux d'infractions envers les femmes est supérieur à celui des hommes. Il faut se référer aux résultats de l'Enquête sociale générale sur la victimisation (ESG), réalisée aux cinq ans par Statistique Canada, pour obtenir certains éléments de réponse. Cette enquête permet notamment de mesurer la criminalité, qu'elle soit signalée ou non à la police. Selon les résultats de cette enquête menée en 2009, une proportion similaire d'hommes (6,0 %) et de femmes (6,4 %) déclarent avoir été victimes de violence conjugale. Les victimes féminines sont cependant plus nombreuses à subir des formes graves de violence de même que des actes de violence récurrents. Les résultats révèlent aussi que les deux tiers des victimes qui communiquent avec les services policiers sont agressées plus d'une fois et que les victimes de sexe féminin sont trois fois plus nombreuses que celles de sexe masculin.

S'ils apportent un éclairage additionnel, les résultats précédents de l'ESG doivent toutefois être interprétés avec prudence. En effet, les données diffusées par Statistique Canada proviennent des réponses recueillies partout au Canada et sur un échantillon tout de même restreint. Par conséquent, ils reflètent sans doute qu'une partie de la réalité.

Le contenu de cette publication a été rédigé par le ministère de la Sécurité publique.

Pour nous joindre

Direction de la prévention et de l'organisation policière
Ministère de la Sécurité publique
Tour du Saint-Laurent, 9^e étage
2525, boulevard Laurier
Québec (Québec) G1V 2L2

Courriel : infocom@msp.gouv.qc.ca
Téléphone : 418 646-6777, poste 60127
Télécopieur : 418 646-3564

Dépôt légal – 2015

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISBN 978-2-550-72364-6 (PDF)
© Gouvernement du Québec, 2015

Tous les droits réservés pour tous pays.
La reproduction et la traduction, même partielles,
sont interdites sans l'autorisation des Publications du Québec.